

SYNTHÈSE DES BILANS TECHNICO-ÉCONOMIQUES D'ATELIERS DE CHÈVRES ANGORAS

ANECA - Association Nationale des Eleveurs de Chèvres Angora

Sommaire

PRÉAMBULE	3
LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS	4
LE SYSTÈME FOURRAGER ET L'ALIMENTATION	5
LA PRODUCTION ET LA GESTION DU MOHAIR	6
LES CIRCUITS COMMERCIAUX	6
LA VALORISATION	7
LES ATELIERS COMPLÉMENTAIRES OU « PETITS TROUPEAUX » :	8
- Leurs caractéristiques	8
- La marge brute de l'atelier complémentaire angora	9
- Le revenu de l'exploitation	10
LES ATELIERS PRINCIPAUX OU « GRANDS TROUPEAUX	11
- Leurs caractéristiques	11
- La marge brute de l'atelier principal angora	12
- Le revenu de l'exploitation	14
EN CONCLUSION	15

Ont contribué à ce dossier...

• Etude et rédaction :

Henriette Coursange - Syndicat caprin des Hautes-Alpes

• Remerciements :

Merci aux éleveurs qui ont participé à cette étude et donné de leur temps, et à Nicole Bossis, Emmanuelle Caramelle-Holtz et Christine Guinamard, pour leurs conseils et leur relecture.

• Maquette :

Valérie Lochon - Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes

PREAMBULE

Ce document présente les principales caractéristiques et les modes de fonctionnement de différentes exploitations comprenant un atelier de chèvres angoras.

Ce travail a été réalisé à partir des données de 10 exploitations :

- 5 situées dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, chez lesquelles des suivis technico-économiques sont réalisés depuis plusieurs années.
- 5 réparties dans plusieurs régions françaises, suivies depuis 2 ans.

Les résultats économiques correspondent aux exercices 2008 et 2009.

Il faut souligner que ces résultats sont issus d'**exploitations en activité depuis plus de 10 ans**. Elles ont déjà financé la constitution de leur stock de produits transformés, et développé leurs circuits commerciaux.

La constitution du stock de produits transformés indispensable pour démarrer et optimiser une commercialisation nécessite du temps et de la trésorerie. En phase d'installation, il faut prévoir 3 à 5 ans pour la constitution du troupeau, du stock, et la création d'un circuit commercial. Cette période nécessite donc une avance de trésorerie importante, pour financer l'alimentation et les soins du troupeau, les frais de transformation. Une autre source de revenu doit être prévue pour assurer les prélèvements familiaux.

Définitions :

- L'**effectif moyen présent** comprend **tous les animaux adultes, mâles et femelles, de plus de 1 an**, tous étant producteurs de mohair. Il est fonction du temps de présence de l'animal : un animal présent pendant 6 mois compte pour 0,5.
- **Toutes les quantités de mohair sont exprimées en quantité de mohair brut.** Ainsi, les quantités de ruban sont recalculées en fonction de la quantité de mohair brut nécessaire à leur fabrication ; de même, les quantités de produits transformés sont estimées en fonction de la quantité de mohair brut nécessaire à leur fabrication.

Du fait du petit nombre d'élevages suivis, on ne peut pas dégager de véritables « références » représentatives de tous les systèmes présents en France, mais ce travail permet d'avoir une approche des résultats techniques et économiques d'un atelier de chèvre angora , et de présenter différentes situations.

A côté de chaque « résultat moyen », sont précisés le nombre d'exploitations concernées, et les écarts ou les différents niveaux rencontrés, afin de bien mesurer la diversité de ces situations.



Crédit photos : Roger Rod

1/ La structure des exploitations

LE STATUT

Les exploitations suivies se partagent entre :

- des exploitations individuelles, basées sur un couple (un chef d'exploitation et un conjoint collaborateur),
- des sociétés : EARL (entre conjoints) ou GAEC (parent/enfant).

Elles se situent principalement en **zone de montagne**, ou en zone défavorisée. Une seule est en zone de plaine.

DEUX GRANDS TYPES D'ATELIERS ANGORAS SE DESSINENT SELON LA TAILLE DES TROUPEAUX:

- **Les « ateliers complémentaires » ou « petits troupeaux », de 50 à 70 angoras, tous associés à une autre activité agricole** : élevage de chèvres laitières, d'ovins viande, grandes cultures, ferme pédagogique.
Ces troupeaux ne comprennent pas (ou peu) de mâles castrés de plus de 1 an.

- **Les « ateliers principaux » ou « grands troupeaux », de 120 à 140 angoras.**

Ce sont **principalement des exploitations spécialisées en élevage angora**, c'est-à-dire n'ayant pas d'autre activité agricole ou avec une activité agricole de faible importance économique.

Seule 1 exploitation est associée à d'autres activités agricoles conséquentes : grandes cultures et élevage hors-sol.

Ces troupeaux comprennent tous des mâles castrés : de 15 à 30 % de l'effectif total.

Remarque : la présence de mâles castrés permet d'augmenter l'effectif du troupeau et la production de mohair, avec des animaux ayant moins de besoins au niveau de l'alimentation. Cependant, leur mohair devient souvent d'une qualité plus grossière que celui des femelles lorsque l'animal vieillit. D'autre part, les mâles ne sont pas comptabilisés dans l'effectif des animaux « primables ».

LES SURFACES AGRICOLES :

- La majorité des exploitations (9/10) produisent **l'intégralité du fourrage consommé**. Certaines (7/10) produisent également des céréales pour l'alimentation du troupeau.
- La part de surface agricole consacrée aux chèvres angoras est en moyenne de 10 à 14 ha de prairies temporaires et permanentes, pour la production de foin et le pâturage des animaux, **soit au minimum 1 à 2 ha de prairies pour 10 angoras**, complétés de façon variable selon les zones par **des parcours** : de 5 ha à 50 ha.
- 1 des exploitations achète tout le fourrage consommé par le troupeau.
Elle ne possède que des parcours consacrés au pâturage des animaux, soit 100 ha. Il faut compter dans ce cas **au minimum 1 ha de parcours par angora**.



Crédit photos : Nicolas Charles

2/ Le système fourrager et l'alimentation

L'ALIMENTATION DE BASE :

Tous les troupeaux pâturent sur des prairies ou sur des parcours, **pendant une durée plus ou moins longue**, suivant la situation géographique de l'élevage et la disponibilité en surface.

Du foin est distribué selon 2 stratégies : soit uniquement pendant les périodes où les animaux ne sortent pas, soit toute l'année, en complément du pâturage.

⇒ **Pâturage de + de 210 jours par an :**

Cela concerne 4 exploitations (2 petits troupeaux et 2 grands troupeaux).

La quantité de foin distribué est de 170 à 200 kg par angora et par an.

Avec 2 stratégies différentes :

- 0,5 kg foin/jour/angora, toute l'année, en plus du pâturage (2 troupeaux).
- 1 kg à 1,5 kg foin/jour/angora, lorsque les animaux ne sortent pas, soit 100 à 150 jours par an (2 troupeaux).

⇒ **Pâturage de 180 à 200 jours par an :**

Cela concerne 6 exploitations (3 petits troupeaux et 3 grands troupeaux). La quantité de foin distribué est de 2 niveaux :

- **250 à 300 kg par angora et par an** ; soit 1,3 à 1,5 kg foin/jour/angora pendant 150 à 180 jours, lorsque les animaux ne pâturent pas.
- **460 kg par angora et par an** ; soit 1,5 kg foin/jour/angora lorsque les animaux ne pâturent pas, plus un complément lors du pâturage.

Repère = un angora conduit en zéro pâturage consomme 550 à 600 kg de foin par an.

LA COMPLÉMENTATION :

Elle comprend la complémentation des adultes et celle des chevreaux.

Elle est constituée :

- à 100 % de céréales pour 4 élevages,
- à 90 % de céréales, 10 % de complémentaire azoté, pour 2 élevages,
- à 50 % de céréales, 50 % de complémentaire azoté, pour 2 élevages,
- à 100 % d'aliment concentrés composé, pour 2 élevages.

⇒ **Complémentation des adultes :**

Elle varie de 30 à 70 kg par adulte par an, selon le niveau et la durée de distribution :

- Une complémentation est distribuée au minimum pendant la période de lactation : de 200 à 300 g de concentrés/j/adulte pendant 100 à 150 j, **soit 30 kg à 40 kg/adulte/an** (4 élevages).
- Ou complémentation pendant toute la période hivernale : 300 à 400 g de concentrés/j/adulte pendant 170 à 200 j, **soit 50 kg à 70 kg/adulte/an** (6 élevages).

⇒ **Complémentation des chevreaux :**

- Distribution de 200 g de concentrés/j/chevreau pendant 6 mois, **soit 36 à 40 kg/chevreau/an**, pour 4 élevages.
- Distribution de 200 g de concentrés/j/chevreau pendant 1 an **soit 60 à 65 kg/chevreau/an**, pour 4 élevages.
- Distribution de 300 g à 400 g de concentrés/j/chevreau pendant 1 an, **soit 100 à 120 kg/chevreau/an**, pour 2 élevages.



3/ La production et la gestion du mohair

- La production moyenne de mohair par angora est de 3,5 kg sur les 10 exploitations.

Mais la variabilité est grande : de 2,4 kg à 4,7 kg, soit du simple au double !

- pour 6 élevages, elle est de 2,4 kg à 3,5 kg de mohair/angora/an,
- pour 4 élevages, elle est de 4 kg à 4,7 kg.

Sur ces troupeaux suivis, la différence de production ne semble pas directement liée aux stratégies de complémentation, **mais vient en grande partie de l'origine génétique des animaux, et de la qualité de la ration de base en fourrage.** Les 4 troupeaux les plus productifs ont des foins et des pâturages de bonne qualité, sans négliger pour autant la complémentation.

- Le mohair produit est ensuite transformé et commercialisé.

- Les « petits troupeaux » transforment toute leur production et la vendent sous forme de mohair transformé. Leur objectif est d'adapter la taille de leur troupeau à leur potentiel de commercialisation.

- Les « grands troupeaux » vendent une partie de leur production en brut, à d'autres producteurs, et une partie après transformation.

On a cependant un potentiel de commercialisation en mohair transformé assez variable d'une exploitation à l'autre. On trouve plusieurs niveaux :

- 150 à 200 kg d'équivalent brut, pour 6 exploitations (4 petits troupeaux et 2 grands troupeaux)
- 300 à 400 kg d'équivalent brut, pour 3 exploitations (3 grands troupeaux)
- 600 kg d'équivalent brut pour 1 exploitation (1 petit troupeau, avec achat de brut).

- Les stocks de mohair transformé :

- Du fait de la durée des délais de transformation (minimum 6 à 8 mois), il est nécessaire d'avoir un stock en produits transformés important : en pratique, les éleveurs ont **une quantité de stock de même niveau que la quantité annuelle vendue (de 80 % à 130 %).**

4/ Les circuits commerciaux

Les circuits commerciaux rencontrés sont :

- la vente à la ferme,
- la vente sur des marchés,
- la vente sur des foires et salons,
- la vente en « maison de pays », (magasin collectif ou dépôt vente, avec un prélèvement sur le chiffre d'affaires),
- la vente par correspondance par internet.

On peut regrouper les exploitations selon la part de chaque circuit dans le chiffre d'affaire (CA):

- Vente à la ferme dominante : 90 à 100 % du CA, pour 3 exploitations.
- Vente en maison de pays dominante : 85 à 100 % du CA, pour 3 exploitations.
- Vente par correspondance dominante : 90 % du CA, pour 1 exploitation.
- Vente sur marchés et salons dominante: 60 à 80 % du CA, pour 2 exploitations.
- Circuits mixtes : 45 % salons et marchés, 40 % maison pays, 15 % ferme, pour 1 exploitation.

5/ La valorisation

La valorisation du mohair transformé est égale au total des ventes de produits transformés divisé par la quantité de mohair brut correspondante (les produits vendus : pelotes, écharpes, couvertures, etc... étant comptabilisés selon la quantité de mohair brut nécessaire à leur fabrication).

Par souci de comparaison entre les exploitations, les ventes par l'intermédiaire de Maison de Pays ou en dépôt-vente, sont ici comptées avant le prélèvement sur le chiffre d'affaire et ce prélèvement est inclus dans les frais commerciaux. Le montant de ce prélèvement prend plusieurs niveaux :

- 15 à 17 % pour 3 exploitations.
- 26 % pour 1 exploitation.

- La valorisation moyenne sur les 10 exploitations est de **173 €/kg de mohair brut vendu**, avec une grande variabilité. La différence de valorisation s'explique à la fois par les écarts de prix de vente, et la part de chaque catégorie de produits vendus : fil à tricoter, couvertures et plaids, confections.

Les confections ont la valorisation la plus élevée, les couvertures la moins élevée.

En moyenne, la répartition des produits vendus est de :

- 20 % de fil à tricoter,
- 15 % de couverture,
- 65 % de confection.

⇒ 2 exploitations ont une valorisation de 148 €/kg. L'une d'elles vend une part importante de couvertures : 30 %.

⇒ 5 exploitations ont une valorisation de 165 à 180 €/kg

⇒ 3 exploitations ont une valorisation de 193 à 233 €/kg.

L'exploitation qui valorise le mieux est celle qui vend le plus de confections : 80 %. Elle a aussi les prix de vente les plus élevés.

Circuits commerciaux	Quantité vendue	Valorisation/kg	frais de commercialisation	
	(en équivalent brut)		/kg vendu	% du CA
Vente à la ferme dominante	150 kg	150 à 165 €	6 €	5 %
	350 kg	180 à 195 €	28 €	15 %
Vente en maison de pays dominante	180 kg	179 € (142 € après prélèvement)	35 € (dont 33 €/kg de prélèvement)	20 % (17 à 26 % prélèvement sur les ventes)
Vente par correspondance dominante	620 kg	148 €	19 €	13 %
Vente sur salons et marchés dominante + circuits mixtes	225 kg	171 €	24 €	15 %
Moyenne globale sur les 10 exploitations	255 kg	173 €	24 €	14 %



Crédit photos : AM Charles

6/ Les ateliers complémentaires ou «petits troupeaux»

⇒ Leurs caractéristiques

moyenne sur 5 exploitations	variabilité
Le troupeau : - effectif moyen = 60 angoras - dont mâles castrés = 0	45 à 75 angoras 1 expl : 13 % mâles castrés
Les surfaces consacrées aux angoras : Les 5 exploitations produisent leur fourrage. - prairies = 10 ha - parcours = 12 ha - céréales = 1 ha	7 à 12.5 ha prairies 4 expl: 0 à 6 ha parcours 1 expl: 45 ha parcours 4 expl: 1 ha céréales 1 expl sans céréales
La main d'œuvre : 2 UMO familial sur l'exploitation, dont 1 consacrée aux angoras.	
La gestion du mohair : - mohair produit = 190 kg soit 3,2 kg/angora/an - mohair vendu en brut = 0 - mohair vendu « en transformé » = 182 kg soit 95 % production % mohair vendu au total/production = 95%	125 à 250 kg 2,6 kg à 4.0 kg 104 kg à 250 kg 1 expl = achat mohair, et vente 620 kg en transformé 85% à 100 %

- Les « petits troupeaux » ont en moyenne 60 angoras, et pas (ou peu) de mâles castrés de plus de 1 an.
- Ils sont tous associés à une autre activité agricole. Ils consacrent 20 à 25 ha de leur surface agricole à l'alimentation du troupeau angora : pâturage, production de fourrage et de céréales.
- Ils vendent toute leur production de mohair après transformation.
 Leur objectif est d'adapter la taille de leur troupeau à leur potentiel de commercialisation.
 En moyenne, la quantité de mohair vendu est de 125 kg d'équivalent ruban, soit 182 kg de brut.
 Le rendement à la transformation (en fonction de la finesse et du rendement au lavage) est de 68 %.



Crédit photos : Nicolas Charles

⇒ La marge brute de l'atelier complémentaire angora

	moyenne 5 exploitations « petits troupeaux »		Différents profils		
			1	2	3
- effectif - mohair produit	60 angoras 190 kg	3.2 kg /angora	75 angoras 2.9 kg/angora	55 angoras 4.1 kg/angora	45 angoras 3.6 kg/angora
- quantité de mohair vendu en transformé (en équivalent brut)	180 kg		217 kg	192 kg	162 kg
- valorisation mohair transformé - % production vendue en transformé	174 €/kg 95 %		148 €/kg 100 %	176 €/kg 85 %	233 €/kg 100 %
PRODUITS	TOTAL	/angora	/angora		
- vente mohair transformé - vente chevreaux + reproducteurs	32 200 € 600 €	537 € 10 €	429 € 4 €	613 € 13 €	839 € 3 €
Produit total	32 800 €	547 €	433 €	626 €	842 €
CHARGES					
- achat aliments - frais surface fourragère - frais élevage	900 € 420 € 1 080 €	15 € 7 € 18 €	6 € 9 € 20 €	15 € 9 € 14 €	30 € 5 € 22 €
total charges de production	2 400 €	40 €	35 €	38 €	57 €
soit/kg mohair produit	13 €/kg		12 €/kg	9 €/kg	16 €/kg
- frais transformation : soit /kg transformé	11 280 € 61 €/kg	188 €	61 €/kg	66 €/kg	65 €/kg
- frais commercialisation : soit /kg transformé	4 080 € 22 €/kg	68 €	8 €/kg	41 €/kg	36 €/kg
total charges de transformation et commercialisation soit /kg mohair transformé	15 360 € 83 €/kg	256 €	200 € 69 €/kg	373 € 107 €/kg	364 € 101 €/kg
Charges opérationnelles totales soit/kg mohair transformé	17 760 € 96 €/kg	296 €	235 €	411 €	421 €
MARGE BRUTE soit/atelier	15 040 €	251 €	198 € 14 850 €	215 € 11 850 €	421 € 18 950 €

- Les produits sont constitués par la vente du mohair en transformé, et la vente de chevreaux.

- le total des charges opérationnelles de « production » comprend les achats d'aliments (complémentation, sel, minéraux), les frais de surface fourragère, et les frais d'élevage (tonte, frais vétérinaires, petit matériel, ...) ; **il est en moyenne de 40 €/angora, soit 13 €/kg de mohair produit.**

- Les frais de transformation sont autour de 60 €/kg de mohair et les frais de commercialisation de 22 €/kg.

- **La marge brute de l'atelier angora est en moyenne de 15 000 €, avec une variabilité de**

11 000 € à 20 000 €, s'expliquant par des profils d'ateliers différents (pouvant regrouper chacun plusieurs ateliers).

- Les profils 1 et 2 sont plutôt « économes », avec des coûts de production modérés

Le profil 1 compense une production de mohair par angora peu élevée par une bonne taille de troupeau ; la valorisation est basse, mais il a également peu de frais de commercialisation.

Le profil 2 a un très bon niveau de production de mohair par angora avec un troupeau de taille moyenne ; la valorisation est d'un bon niveau, mais il a des frais de commercialisation élevés.

- Le profil 3 a une très bonne marge brute, grâce à un excellent niveau de valorisation et un bon niveau de production de mohair par angora, qui compensent des frais de commercialisation élevés, et un coût de production plutôt fort, du fait de charges d'achat d'aliments importantes. Ceci lui permet d'avoir un troupeau de petite taille.

⇒ Le revenu de l'exploitation

• L'apport des autres activités agricoles est dans tous les cas assez important chez les « petits troupeaux » :
+ 29 400 €, par rapport à une marge brute angora de 15 000 €. La marge brute de l'atelier angora représente 34 % de la marge brute totale de l'exploitation.

• Les primes sont un apport économique non négligeable, fonction de la situation géographique de l'exploitation, de sa structure et de son historique. Elles représentent en moyenne 54 % de l'EBE.

• Les écarts entre exploitations sur les charges globales proviennent de différences :

- sur les charges sociales (exploitation au bénéfice agricole forfaitaire ou réel),
- sur les frais de mécanisation,
- sur les frais de foncier : terres et bâtiment en location ou non.

• Sur les 5 exploitations suivies, on obtient un revenu disponible qui permet de faire vivre 2 personnes travaillant sur l'exploitation. **Cependant, il faut souligner que c'est bien la cohérence entre plusieurs activités agricoles, dont l'atelier angora, qui permet d'obtenir ce revenu.**

Profil 1 = un apport des autres activités agricoles important et un bon niveau de primes, permettent de financer une structure d'exploitation conséquente.

Les profils 2 et 3 ont des structures d'exploitation plus petites : moins d'investissement et moins de charges de structure. Un autre atelier agricole permet d'apporter une marge brute au moins équivalente à l'atelier angora :

- . de même niveau pour le profil 2, avec un bon niveau de primes, et peu de charges de structure,
- . d'un niveau plus élevé pour le profil 3, avec un niveau de primes plus faible.



Crédit photos : Arnaud Debus

« ateliers complémentaires ou petits troupeaux » avec autres activités agricoles	moyenne 5 exploitations « petits troupeaux »	Différents profils		
		1	2	3
- effectif - nb UMO familiale « exploitation »	60 angoras 2 UMO	75 angoras 2 UMO	55 angoras 1,5 UMO	45 angoras 2 UMO
MARGE BRUTE ATELIER CAPRIN ANGORA soit % marge angora/total marges exploitation	15 000 € 34 %	14 900 € 27 %	11 900 € 50 %	19 000 € 41 %
+ Marges autres activités agricoles (dont gîte)	+ 29 400 €	+ 40 000 €	+ 12 000 €	+ 27 000 €
+ ICHN, PHAE, DPU	+ 24 500 €	+ 29 000 €	+ 21 000 €	+ 6 500 €
- CHARGES GLOBALES : charges sociales, main d'œuvre, frais mécanisation, entretien bâtiment et foncier, assurances, frais gestion et divers, hors amortissements	- 23 600 €	- 35 000 €	- 11 000 €	- 17 000 €
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	45 300 €	48 900 €	33 900 €	35 500 €
- intérêts d'emprunts	- 900 €	- 1 700 €	0 €	- 300 €
- amortissements	- 12 100 €	- 11 000 €	- 6 500 €	- 7 000 €
= RESULTAT COURANT	32 300 €	36 200 €	27 400 €	28 200 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	45 300 €	42 900 €	33 900 €	35 500 €
- annuités	- 6 800 €	- 11 000 €	0 €	- 3 000 €
= REVENU DISPONIBLE	38 500 €	37 900 €	33 900 €	32 500 €
soit/UMO familiale	19 250 €	18 950 €	22 600 €	16 250 €

7/ Les ateliers principaux ou «grands troupeaux»

⇒ Leurs caractéristiques

moyenne sur 5 exploitations	les écarts
Le troupeau : - effectif moyen = 125 angoras - dont mâles castrés = 32, soit 25 %	95 à 150 angoras 2 expl : 15 % mâles castrés 3 expl : 30 à 40 % mâles castrés
Les surfaces consacrées aux angoras : 4 exploitations produisent leur fourrage - prairies = 14 ha - parcours = 20 ha - céréales = 1 ha 1 exploitation achète tout son fourrage - parcours = 123 ha - pas de prairies	10 à 18 ha prairies 3 expl : 0 à 15 ha parcours, 1 expl : 55 ha parcours 3 expl : 1 ha céréales, 1 expl sans céréales
La main d'œuvre : 1,6 UMO familial sur l'exploitation	2 expl = 1 UMO familial (+ 0,2 salarié) 2 expl = 2 UMO familial 1 expl = 2 UMO familial + 1 salarié
La gestion du mohair : - mohair produit = 440 kg soit 3,5 kg/angora/an - mohair vendu en brut = 130 kg soit 30 % production - mohair vendu « en transformé » = 270 kg soit 60 % production % mohair vendu au total/production = 90%	290 kg à 670 kg 2,4 kg à 4,7 kg 35 kg à 310 kg 3 expl = 12 %, 2 expl = 50 % 180 kg à 400 kg 50% à 66 % 60% à 100 %

- Les « grands troupeaux » ont en moyenne 125 angoras, et une trentaine de mâles castrés.

Ce sont principalement des exploitations spécialisées en élevage angora, c'est-à-dire n'ayant pas d'autre activité agricole ou avec une activité agricole de faible importance économique.

- Ils vendent une partie de leur production en brut, à d'autres producteurs :
 - 35 à 60 kg, soit 12 à 15 % de la production, pour 3 élevages.
 - 150 à 300 kg, soit 50 % de la production, pour 2 élevages.

- La quantité de mohair vendu en transformé est en moyenne de 185 kg d'équivalent ruban, soit 270 kg de brut. Elle ne représente que 60 % de la production, mais est plus élevée en quantité totale que chez les petits troupeaux.



Crédit photos : Nicolas Charles

⇒ La marge brute de l'atelier principal angora

« grands troupeaux »	moyenne 4 exploitations « système foin produit »		différents profils « système foin produit »				profil « système foin acheté »	
			1	2	3	4		
- effectif angora - mohair produit	125 ang 440 kg	3,5 kg/angora	140 ang 2,4 kg/angora	100 ang 3,1 kg/angora	100 ang 4,7 kg/angora	150 ang 4,5 kg/angora	150 ang 570 kg	3,8 kg/angora
- quantité de mohair vendu en transformé (en équivalent brut)	270 kg		185 kg	205 kg	315 kg	460 kg	285 kg	
- valorisation mohair transformé	174 €/kg		194 €/kg	166 €/kg	180 €/kg	193 €/kg	174 €/kg	
- % production vendue en transformé	60 %		55 %	66 %	67 %	68 %	50 %	
- % vendue en brut	30 %						12 %	
PRODUITS	TOTAL	/angora	/angora				TOTAL	/angora
- vente mohair brut (23 €/kg)	3 000 €	24 €	17 €	8 €	17 €	52 €	1 500 €	10 €
- vente mohair transformé	47 000 €	376 €	256 €	340 €	587 €	500 €	50 000 €	333 €
- vente chevreaux	750 €	6 €	3 €	3 €			1 500 €	10 €
- vente reproducteurs	1 850 €	15 €			28 €	50 €	900 €	6 €
Produit total	52 600 €	421 €	276 €	351 €	612 €	693 €	53 900 €	359 €
CHARGES								
- achat aliments	1 600 €	13 €	19 €	2 €	15 €	19 €	8 550 €	57 €
- frais surface fourragère	875 €	7 €	9 €	9 €	3 €	7 €	0 €	0 €
- frais élevage	2 900 €	23 €	17 €	17 €	27 €	39 €	4 350 €	29 €
total charges de production	5 375 €	43 €	45 €	28 €	45 €	65 €	12 900 €	86 €
soit/kg mohair produit	12 €/kg		19 €/kg	9 €/kg	10 €/kg	14 €/kg	23 €/kg	
- frais transformation : /kg transformé	17 875 € 66 €/kg	143 €	61 €/kg	70 €/kg	53 €/kg	73 €/kg	18 500 € 65 €/kg	123 €
- frais commercialisation : /kg transformé	6 500 € 24 €/kg	52 €	36 €/kg	29 €/kg	26 €/kg	31 €/kg	6 800 € 24 €/kg	45 €
total charges de transformation et commercialisation	24 375 €	195 €	128 €	203 €	249 €	318 €	25 300 €	168 €
/kg mohair transformé	90 €/kg		97 €/kg	99 €/kg	79 €/kg	104 €/kg	89 €/kg	
Charges opérationnelles totales	29 750 €	238 €	173 €	231 €	294 €	383 €	38 200 €	254 €
soit/kg mohair transformé	102 €/kg						112 €/kg	
MARGE BRUTE		183 €	103 €	120 €	318 €	310 €		105 €
soit/atelier	22 850 €		14 420 €	12 000 €	31 800 €	46 500 €	15 700 €	

- Dans les grands troupeaux, une partie du mohair est vendu en brut (30 %) et une partie en transformé (60 %).
- Les produits sont constitués par la vente du mohair en brut et en transformé, et la vente de chevreaux.
- La vente de reproducteurs est un produit supplémentaire dans les troupeaux engagés en schéma de sélection. Les frais d'élevage sont légèrement plus élevés.
- **Le total des charges opérationnelles de « production »** comprend les achats d'aliments (complémentation, sel, minéraux), les frais de surface fourragère, et les frais d'élevage (tonte, frais vétérinaires, petit matériel, ...) ; **il est en moyenne de 43 €/angora, soit 12 €/kg de mohair produit**, dans les troupeaux où le fourrage est produit en totalité, **et de 86 €/angora, soit 23 €/kg de mohair**, dans les troupeaux où le foin est acheté.

- Les frais de transformation sont autour de 60 à 66 €/kg de mohair et les frais de commercialisation de 23 €/kg. **Suivant la part de mohair transformé vendu**, le montant ramené à l'animal est très différent.
 - La marge brute est de **22 800 €** dans les grands troupeaux « foin produit » et de **15 700 €** dans les grands troupeaux « foin acheté », mais avec une variabilité importante de **12 000 €** à **47 000 €**, s'expliquant en premier lieu par la quantité totale de mohair vendu en transformé, ensuite par des profils d'ateliers différents
- Les profils 1 et 2 ont des marges brutes peu élevées : ce sont des troupeaux « économes » ayant des charges de production basses, mais vendant également une quantité de mohair faible = **200 kg d'équivalent brut**, soit le même niveau que les ateliers complémentaires.
 - Les profils 3 et 4 ont des marges brutes élevées : un très bon niveau de production de mohair, un coût de production moyen à fort, mais compensé par la vente de reproducteurs et surtout une quantité de mohair vendu en transformé de **plus de 300 kg d'équivalent brut**.
 - Le profil « système foin acheté » a un coût de production élevé du fait des charges d'achat d'aliment ; la marge brute obtenue est d'un niveau moyen, malgré un bon niveau de production et un troupeau de grande taille et une bonne quantité de mohair vendue en transformé.

Dans toutes les cas, le pourcentage de mohair vendu en transformé, qui peut varier selon les années et les situations, fait également varier le niveau des résultats économiques à l'animal comme à l'atelier.



Crédit photos : Anne Magne

⇒ Le revenu de l'exploitation

- Chez les « grands troupeaux » spécialisés, il n'y a pas d'apport des autres activités agricoles pour 2 des exploitations, et cet apport reste d'un niveau inférieur à la marge de l'atelier angora pour 2 des exploitations.

La marge brute de l'atelier angora représente 60 à 100 % de la marge brute totale de l'exploitation.

- Les primes sont un apport économique non négligeable, fonction de la situation géographique de l'exploitation, de sa structure et de son historique. Elles représentent en moyenne 52 % de l'EBE.
- Les charges de structure (charges globales, amortissements, intérêts d'emprunts), sont moins élevées que chez « les petits troupeaux ».
- Les écarts entre exploitations sur les charges globales proviennent de différences :

- sur les charges sociales (exploitation au bénéfice agricole forfaitaire ou réel),
- sur les frais de mécanisation,
- sur les frais de foncier : terres et bâtiment en location ou non.

- Sur les 5 exploitations suivies, on obtient en moyenne un revenu disponible de 23400€ qui permet de faire vivre 1 à 2 personnes travaillant sur l'exploitation. **Cependant, les écarts entre exploitations vont de 9 500 € (revenu faible) à 22 000 €/UMO.**

Les profils 1 et 2, qui ont des marges brutes angoras peu élevées ont également au final des revenus peu élevés. Le profil 1 a une autre activité agricole d'apport non négligeable, et un bon niveau de primes, mais des charges de structure assez importantes. Le profil 2 a peu de charges de structure, mais pas d'apport d'une autre activité, et un niveau de primes moyen.

Le profil 3 a une bonne marge brute angora qui complétée par une autre activité et un niveau de primes moyen, permet de couvrir des charges de structure raisonnables et de dégager un bon revenu.

Le profil «foin acheté» compense sa marge brute angora d'un niveau moyen par les charges de structure les plus faibles car elles n'ont pas de frais de commercialisation. Ceci lui permet de dégager un revenu disponible par UMO correct.

« ateliers principaux ou grands troupeaux » exploitations spécialisées	« Foin produit » Moyenne 3 exploitations	Différents profils « système foin produit »			« Foin acheté » 1 exploitation
		1	2	3	
- effectif - nb UMO familial exploitation	115 angoras 1,5 UMO	140 angoras 1,5 UMO	100 angoras 1 UMO	100 angoras 2 UMO	150 angoras 1 UMO
MARGE BRUTE ATELIER CAPRIN ANGORA soit % marge angora/total marges exploitation	19 400 € 67 %	14 420 € 57 %	12 000 € 90 %	31 800 € 66 %	15 700 € 100 %
+ Marges autres activités agricoles (dont gîte)	+ 9 500 €	+ 11 000 €	+ 1 400 €	+ 16 100 €	
+ ICHN, PHAE, DPU	+ 14 300 €	+ 21 800 €	+ 9 200 €	+ 11 900 €	+ 14 900 €
- CHARGES GLOBALES : charges sociales, main d'œuvre, frais mécanisation, entretien bâtiment et foncier, assurances, frais gestion et divers, hors amortissements	- 16 500 €	- 20 100 €	- 13 000 €	- 16 400 €	- 9 700 €
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	26 700 €	27 120 €	9 600 €	43 400 €	20 900 €
- intérêts d'emprunts	- 600 €	- 1 800 €	0 €	0 €	- 1 100 €
- amortissements	- 5 200 €	- 9 300 €	- 900 €	- 5 400 €	- 6 000 €
= RESULTAT COURANT	20 900 €	16 020 €	8 700 €	38 000 €	13 800 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	26 700 €	27 120 €	9 600 €	43 400 €	20 900 €
- annuités	- 3 300 €	- 10 000 €	0 €	0 €	- 5 500 €
= REVENU DISPONIBLE	23 400 €	17 120 €	9 600 €	43 400 €	15 900 €
soit/UMO familiale	15 600 €	11 400 €	9 600 €	21 700 €	15 900 €

EN CONCLUSION

⇒ **D'un point de vue technique**

La variabilité des pratiques et des résultats montre qu'il y a des marges de manœuvre et de progrès. Il faut souligner **l'importance du troupeau d'origine** : sa valeur génétique, en lien avec la qualité du fourrage et du niveau de complémentation vont influencer à la fois sur le développement des animaux, leur résistance aux maladies, **et la production de mohair tant en qualité qu'en quantité.**

⇒ **D'un point de vue économique**

- On voit que, pour dégager un minimum de revenu de l'activité angora, **il est nécessaire de vendre une quantité de mohair en transformé suffisante**, quel que soit le niveau de valorisation, ou le niveau des charges : sur l'échantillon suivi, le seuil est de **160 kg à 200 kg d'équivalent brut**. Cette quantité de mohair va induire une taille de cheptel minimum, en fonction de la productivité des animaux.
- D'autre part, il faut souligner dans la plupart des cas **la présence à côté de l'atelier angora, d'une autre activité qu'elle soit agricole ou d'accueil**. Le niveau des investissements et le montant des aides liées à l'exploitation ou à des contrats environnementaux, vont également intervenir dans l'équilibre économique de la structure. **Et c'est bien la cohérence de l'ensemble de l'exploitation qui permet de dégager un revenu.**
- Rappelons à nouveau que la constitution ou la reprise d'un stock de produits transformés suffisant, indispensable pour démarrer une bonne commercialisation, demande **une avance de trésorerie importante**, dont il faudra tenir compte en phase d'installation.



Crédit photos : Marie Hélène Perrault

SYNTHÈSE DES BILANS TECHNICO-ÉCONOMIQUES D'ATELIERS DE CHÈVRES ANGORAS

Ce document présente la 1^{ère} synthèse à l'échelle nationale de bilans technico-économiques réalisés dans des élevages de chèvres angoras. Il n'a pas pour objectif de décrire tous les systèmes existants, mais c'est une 1^{ère} approche présentant les caractéristiques, le fonctionnement et les résultats d'une dizaine d'exploitations comprenant des ateliers de chèvres angoras. Il permet de commencer la constitution **d'une base de données techniques et économiques** et de dégager un certain nombre de points clés. Ces repères pourront aider les éleveurs à se situer, et être utilisés dans un projet d'installation.

En France, la filière mohair compte 110 éleveurs de chèvres angoras, répartis sur l'ensemble du territoire français avec 3 grands bassins de production :

- le Sud Ouest, avec les régions Aquitaine et Midi Pyrénées
- le Sud Est, avec les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes
- l'Ouest, avec les régions Bretagne et Pays de Loire



Crédit photos : AM Charles



Crédit photos : AM Charles

Septembre 2011

ANECA (association nationale des éleveurs de chèvres angora) : Les Nauzes – 81580 SOUAL - Courriel : aneca@arsoe-soual.com
Tél. 05 63 82 52 72 Permanence le vendredi